

## Voirie - Restructuration du réseau Ouest et Nord-Ouest des transports en commun - Construction de terminus - Lancement des travaux

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :** Dans sa délibération du 23 septembre 1991, le Conseil Municipal a approuvé le projet de restructuration des transports en commun sur le réseau Ouest et Nord-Ouest.

Parmi les travaux d'infrastructure à entreprendre figure la construction de deux terminus :

- l'un étant le transfert du terminus de Planoise de la rue du Piémont à la rue des Causses, à hauteur du carrefour giratoire entre les rues des Causses, La Fayette, Bloch et le boulevard Allende. Le coût des travaux est estimé à 3 000 000 F,

- l'autre est l'aménagement du terminus du campus universitaire avenue de l'Observatoire. Le projet prévoit la réutilisation après quelques adaptations de celui existant au début de la rue Laplace. Le coût des travaux est estimé à 500 000 F.

Le financement de ces deux opérations se répartit comme suit :

* BS 1992 Transports en commun à prendre sur les 2 500 000 F prévus au chapitre 905.1/233.00508.35000	2 000 000 F
* BP 1992 Programme annuel de travaux de voirie chapitre 901.10/233.508.30300	1 500 000 F

Après avis favorable de la Commission Voirie n° 7, le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser M. le Député-Maire à signer les marchés après appel d'offres et les factures à intervenir, à signer le ou les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires et ceci dans la limite des crédits,

- autoriser le transfert de crédit de 2 000 000 F provenant du chapitre 905.10/233.00508.35000 au chapitre 901.10/233.92028.30300 Terminus pour transports urbains et de 1 500 000 F du chapitre 901.10/233.508.30300 au chapitre 901.10/233.92028.30300.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.